

4 lycéens et un professeur du Collège Lycée Expérimental d'Hérouville-Saint-Clair au championnat de France de Raid Nature en Guyane

Du 21 au 29 mars 2015 s'est déroulé le championnat de France de Raid Nature Lycée. Les meilleures équipes scolaires françaises de Raid Nature étaient présentes en Guyane à Kourou sous l'égide de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Bravo aux élèves du Collège Lycée Expérimental, Anysia Molière-Desvaux, Louis Royer, Lucas Douessin et Emilien Basset arrivés 43ème ainsi que leur professeur, Sophie Laignel.

Cette qualification au championnat de France fait suite à la deuxième place que l'équipe du Collège Lycée Expérimental (CLE) a obtenue lors de sa participation au championnat d'académie de raid nature qui avait lieu à Thury-Harcourt du 11 au 13 juin 2014.

Un raid, c'est réussir à enchaîner plusieurs activités physiques de pleine nature (course d'orientation, VTT, kayak, ateliers de cordes, paddle, tir à l'arc, run and bike, escalade, ...) en équipe de 4 mixte.

Après 3 jours de compétitions, le reste de la semaine a été consacré à des visites culturelles : un Zoo par exemple, de l'initiation à la pirogue et surtout le lancement de la fusée SOYOUZ 11.

Ils l'ont fait ! Les jeunes raideurs sont allés au bout de l'aventure... Le récit de leur épopée est accessible en vidéo :

<https://youtu.be/X8Au0CvoM-g>



 suivez l'académie de Caen sur Twitter

Mais cette belle aventure humaine et sportive a nécessité de nombreux préparatifs

Mercredi 4 mars, les quatre élèves de l'association sportive qualifiés au championnat de France de raid en Guyane et leur professeur se sont rendus au CHU, à l'unité des maladies infectieuses pour se faire vacciner contre la fièvre jaune.

Sophie Laignel, enseignante d'Education Physique et Sportive, s'est attelée dès début novembre avec les 4 lycéens qualifiés tous élèves de terminales (Basset Emilien, Royer Louis, Molière- Desvaux Anysia et Douessin Lucas) et leurs parents à récolter les 5000 euros nécessaires pour participer à cette belle aventure.

Cette démarche répond aux objectifs de l'AS qui tentent de permettre aux élèves de : se socialiser, se responsabiliser, devenir citoyen, s'ouvrir vers l'extérieur, passer des moments conviviaux, apprendre la vie associative, apprendre la tolérance.

Après 4 mois de recherche, la plupart du temps infructueuse au regard de la situation économique actuelle, certains mécènes ont répondu présents comme :

- Le magasin Biocoop Jonathan d'Hérouville Saint- Clair dont Mr Casse, le gérant et toute son équipe ont été sensibles à la pratique d'activités de pleine nature et ont donné 1375 euros.
- L'association "Les petits suisses normands", présidée par Mr HUET Arnaud, association de raid nature en Suisse Normande, qui s'efforce de promouvoir toutes les activités de plein air a donné 400 euros.
- L'association "Vik'azim" , présidée par Mr Marie Loïc, association de raid nature sur Caen, qui a pris en charge les licences dans leur association des 4 élèves pour leur proposer des entraînements supplémentaires le week-end et qui a également donné 200 euros.
- Le comité départemental de course d'orientation présidé par Mr DUCLOS Gilles, qui s'évertue également à divulguer la course d'orientation auprès des jeunes et qui a donné 100 euros.
- La société " Big Events" dirigée par Mr Lefèvre Fabien, a offert des T-shirts sublimés à l'effigie de l'association sportive et de tous les mécènes.
- La société Casal Sports par l'intermédiaire de son commercial Mr Leguet
- Jérôme, a offert des vestes à l'effigie de l'association sportive.
- La pharmacie d'Hérouville-Saint-Clair a remis une trousse de premiers soins.

Dans le secteur public : le Conseil Régional a participé à hauteur de 1000 euros, le service départemental de l'Unss dirigé par Mr Bergin Sébastien participe à hauteur de 500 euros avec un vrai soutien moral, le service régional de l'Unss dirigé par Mr Bidel Arnaud participe également à hauteur de 500 euros et a également apporté un soutien sans faille et une aide précieuse. Le Collège Lycée Expérimental a participé à hauteur de 330 euros. L'AS du CLE prend également en charge 330 euros. Enfin, les familles ont versé 170 euros, donc 680 euros.